

Marie Françoise Diverchy, Directrice de l'Institut,  
marie-francoise.diverchy@hcs-sante.fr 07.72.39.87.98  
Secrétariat ifs-i@hcs-sante.fr 03.25.49.49.99

## TUTORIEL TAXE d'APPRENTISSAGE

### Calendrier



| Année de référence<br>Masse salariale | Taxe d'apprentissage                | Date limite de<br>déclaration DSN | Date Limite de<br>paiement<br>URSSAF/MSA  | Fléchage école  |
|---------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|---|---|
| Année 2023                            | Solde de la taxe<br>d'apprentissage | Avril 2024                        | <b>5 Mai 2024</b> : pour les<br>entreprises de <b>plus de 50</b><br>salariés<br><b>15 Mai 2024</b> : pour les<br>entreprises de <b>moins de</b><br><b>50</b> salariés | <b>Du 25 mai au 9 septembre</b><br><b>Sur la plateforme SOLTÉA</b><br>de la Caisse des Dépôts<br>et Consignations (CDC) |

1. Je vérifie que je suis Administrateur sur net-entreprise pour réaliser les démarches
2. Je me connecte ou crée mon compte avec mes identifiants net-entreprises sur <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>



Je me connecte avec mes identifiants  
Net-Entreprises

Tous les champs sont obligatoires

Numéro de Siret

Veuillez renseigner ce champ.

Nom

Prénom

Nom inscrit via Net-Entreprises

Mot de passe



Veuillez renseigner le mot de passe de votre compte Net-Entreprises

SE CONNECTER

MOT DE PASSE OUBLIÉ ? 

3. Si la gestion SOLTEA n'est pas disponible dans l'accueil de mon compte net-entreprise, je rajoute la gestion de l'organisme SOLTEA à mes déclarations

## Gestion des déclarations

Nom de l'entreprise:

### L'entreprise

Entreprise

↓

### Les établissements

Etablissements  Adresse

↑

Choix des déclarations

**Légende**

Choix des déclarations Ajouter/supprimer la C3S

RETOUR

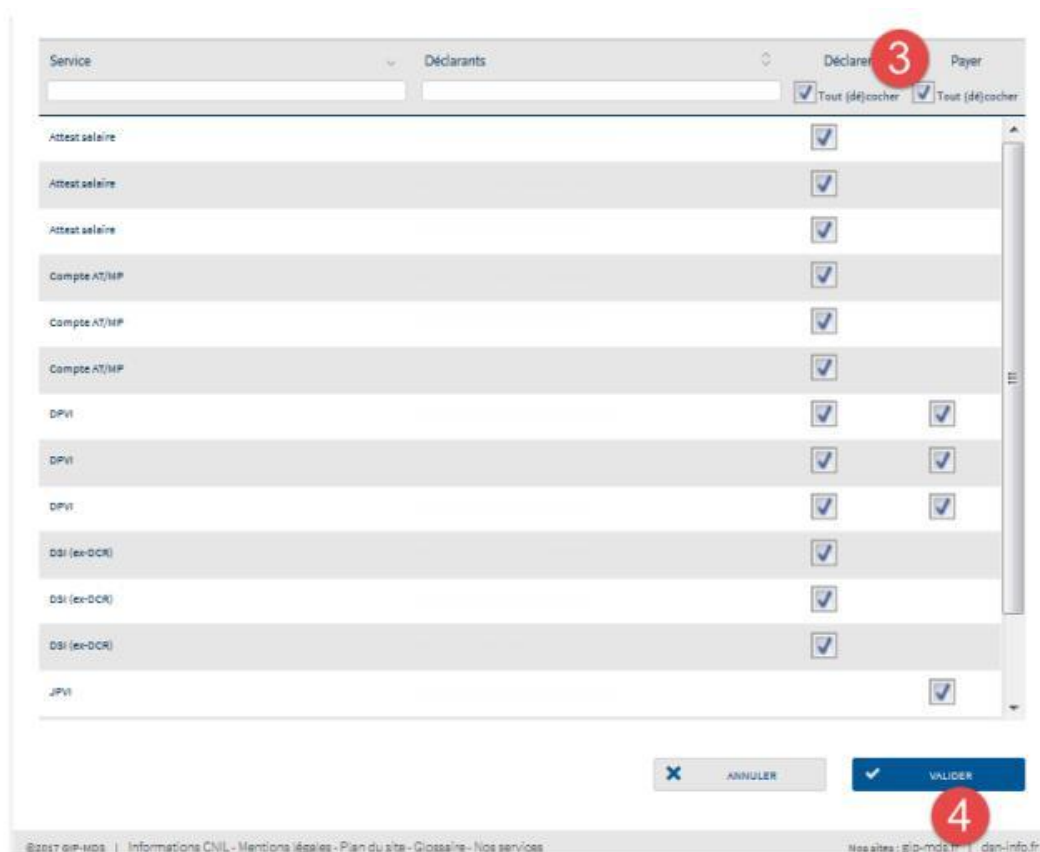
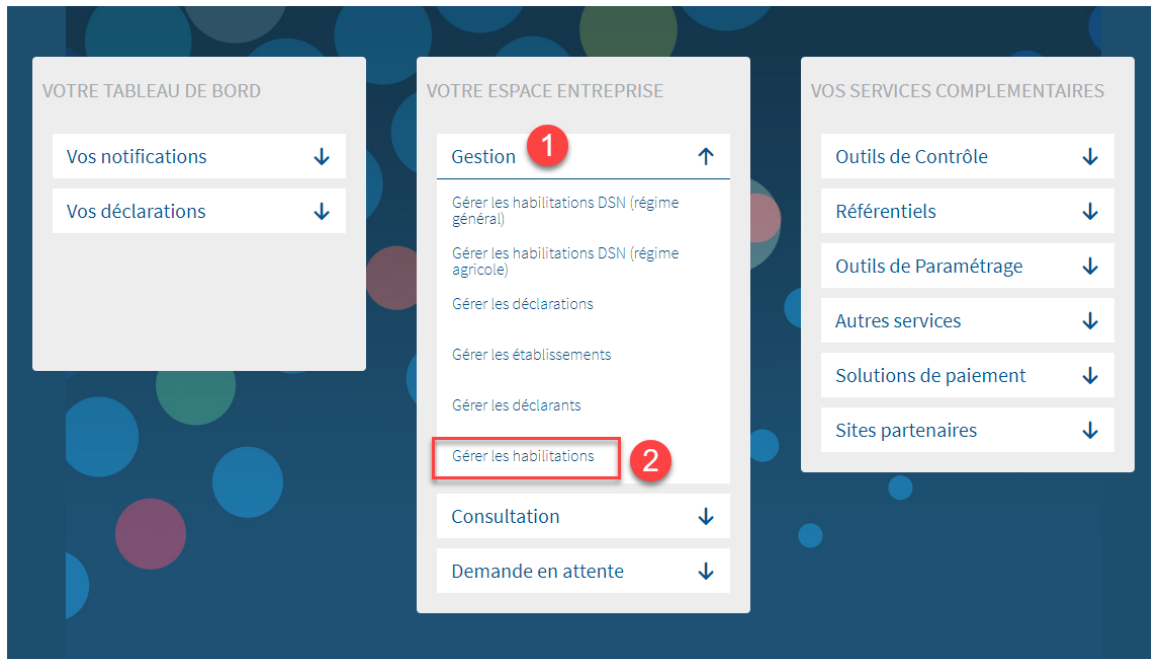
## Gérer les déclarations

### ■ Déclarations de l'entreprise

Sélectionnez les déclarations pouvant être transmises par les déclarants pour le portefeuille en les basculant dans "les déclarations sélectionnées" à l'aide des flèches de navigation ou en effectuant un glissé.

4. J'ajoute la gestion de SOLTEA dans mes habilitations et mon accueil net-entreprise

*Attention : L'accès SOLTEA prend 24h à être disponible !*



**SOLTéA -  
Etablissements**  
SERVICE EXCLUSIVEMENT  
RESERVE aux organismes  
habilités

**Accessible sous 24 heure(s)**

Suivez et percevez les fonds issus des  
entreprises dans le cadre du reversement  
du solde de la taxe d'apprentissage

**SOLTéA -  
Employeurs**  
Service pour les entreprises ou  
tiers déclarants redevables de la  
taxe d'apprentissage

**Accessible sous 24 heure(s)**

Identifiez les formations et établissements  
vers lesquels vous souhaitez flécher vos  
fonds issus de la taxe d'apprentissage

5. Une fois les 24h passées, je me connecte sur le site SOLTEA avec les mêmes identifiants que ceux de mon espace entreprise

- Je me rends sur l'onglet « Recherche établissement »
- Je renseigne le numéro UAI : **0100852X**, ainsi que la ville : 10000 Troyes

Établissement principal

## CENTRE HOSPITALIER DE TROYES

VOIR LA FICHE

Établissement secondaire : INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

**Coordonnées de l'établissement**

101 AVENUE ANATOLE FRANCE  
10003 - TROYES CEDEX  
Code UAI : 0100852X  
Catégorie juridique : 006 - établissements dispensant des formations conduisant aux diplômes professionnels délivrés par ministères

**Coordonnées de l'établissement principal**

SIRET : 26100002000014

**Contact de l'établissement principal**

[ifsi@hcs-sante.fr](mailto:ifsi@hcs-sante.fr)  
03.25.49.49.99

**Lien(s) vers site(s) de l'établissement principal**

Non renseigné

SIGNALER CET ÉTABLISSEMENT

### Répartition de mon solde

Tous les champs sont obligatoires

Vous souhaitez attribuer votre solde à :

L'établissement

Une ou des formations de l'établissement

Veuillez sélectionner au moins une formation que vous souhaitez soutenir

DEI DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER

ENREGISTRER MES CHOIX